

BILLET DE BLOG 9 mars 2023

L'Iddri au coeur des dialogues mondiaux de la CCNUCC sur l'ambition climatique

Auteur

Léna Spinazzé

Directrice générale adjointe

 Temps de lecture: 4 min

Lola Vallejo, directrice du programme climat de l'Iddri, a été nommée co-présidente du Programme de travail sur l'atténuation de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour un mandat de deux ans. Quel est l'objectif de ce programme et pourquoi est-il important ?

Lors de la COP 26, en 2021, les pays ont collectivement pris la mesure de l'écart entre la trajectoire des émissions mondiales (obtenue par l'agrégation des contributions déterminées au niveau national ([CDN](#)) des pays) et le budget carbone qui s'amenuise rapidement pour atteindre les objectifs de température de l'Accord de Paris. Il existe également un autre écart, tout aussi important, concernant la mise en œuvre de ces CDN, car les pays doivent encore transformer pleinement ces engagements en politiques et mesures concrètes^{[1](#)}.

C'est dans ce contexte que le [Pacte de Glasgow](#) adopté lors de la COP 26 a convenu d'établir un « programme de travail visant à accroître de toute urgence l'ambition et la mise en œuvre des mesures d'atténuation au cours de cette décennie critique » (paragraphe 27), sachant que la limitation du réchauffement à 1,5°C nécessiterait une réduction de 45 % des émissions mondiales de CO₂ d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2010. Dans une [décision](#) adoptée lors de la COP 27 de Charm-el-Cheikh en novembre 2022, les pays ont officiellement créé le Programme de travail sur l'atténuation (*Mitigation Work Programme, MWP* en anglais), sous l'égide de l'organe de décision des signataires de l'Accord de Paris (CMA) ; deux co-présidents devaient être nommés par les présidents de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI), l'un provenant d'un pays développé et l'autre d'un pays en développement, pour un mandat de deux ans. Les présidents des organes subsidiaires ont finalement nommé Amr Osama Abdel-Aziz (Égypte) et Lola Vallejo (France) co-présidents du MWP de Charm el-Cheikh pour la période 2023-2024².

Qu'est-ce que le programme de travail sur l'atténuation (MWP) ?

- L'objectif du MWP est de « renforcer d'urgence l'ambition et la mise en œuvre en matière d'atténuation au cours de cette décennie critique d'une manière qui complète le Bilan mondial », soit comment réduire les émissions pour atteindre les objectifs de température de l'Accord de Paris.
- La nature du MWP est « non prescriptive, [...] respectueuse de la souveraineté nationale et des circonstances nationales [...] et n'imposera pas de nouvelles cibles ou de nouveaux objectifs ».
- Le champ d'application du MWP est large : il inclut tous les gaz (pas seulement le CO₂) et les secteurs couverts par le [groupe de travail 3 du Giec \(AR6\)](#), mais aussi « les conditions favorables à la mise en œuvre, les technologies, les transitions justes et les questions transversales pertinentes ».
- Le MWP requiert les éléments suivants :
 - Organiser au moins deux « Dialogues mondiaux » par an, dont un avant les [réunions des organes subsidiaires à Bonn \(juin 2023\)](#), et un autre avant la COP 28, avec la possibilité d'organiser d'autres événements, par exemple pendant les [Semaines régionales du climat](#) ;
 - l'organisation d'événements axés sur l'investissement en marge des Dialogues mondiaux, compte tenu du coût de la mise en œuvre des mesures d'atténuation ;
 - produire un rapport annuel compilant les rapports des dialogues individuels, que les deux co-présidents du programme de travail sont invités à présenter à la table ronde ministérielle annuelle de haut niveau sur l'ambition pré-2030 ;
 - les présidents du SBSTA et du SBI peuvent « examiner les progrès, y compris les principales conclusions, les opportunités et les obstacles, dans la mise en œuvre du programme de travail en vue de recommander un projet de décision pour examen et adoption » par le CMA ;
 - de nombreux pays et parties prenantes non parties à la convention ont soumis leurs points de vue sur les thèmes et les modalités des travaux à mener en 2023³.
- La participation des « parties prenantes non parties à la convention » est encouragée.

Pourquoi le MWP est-il important ?

Le MWP offre l'opportunité, par exemple, de mettre en lumière et de catalyser des solutions efficaces pour réduire les émissions et mobiliser les investissements à l'échelle, en fournissant des enseignements tirés des réussites et des défis au sein des pays ou en établissant des ponts avec d'autres parties prenantes importantes au-delà de la CCNUCC.

Alors que Lola Vallejo co-présidera ce groupe de travail de manière indépendante, l'Iddri poursuivra sa contribution à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, notamment à travers :

- ses interventions visant à soutenir la transformation des systèmes énergétiques et agroalimentaires en France et en Europe, et à analyser comment ces dynamiques de dialogue peuvent utilement nourrir la discussion internationale ;
- le [travail réalisé par les partenaires du réseau Deep Decarbonization Pathways](#) dans 40 pays, en particulier les pays émergents et en développement, sur les trajectoires nationales de développement décarboné, ainsi que les leviers permettant leur réalisation, notamment en termes de coopération internationale.

¹ <https://www.unep.org/fr/resources/rapport-2022-sur-lecart-entre-les-besoins-et-les-perspectives-en-matiere-de-reduction-des>

² Biographies disponibles en ligne : <https://unfccc.int/co-chairs-of-the-mitigation-work-programme-2023-2024-0>

³ Portail de soumission de la CCNUCC <https://www4.unfccc.int/sites/submissionsstaging/Pages/Home.aspx>

CLIMATE

CCNUCC

NDC

MITIGATION